

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 17 juin 1980

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

CONDAMNATION DES ATROCITÉS DE L'URSS EN
AFGHANISTAN—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire extrêmement urgente.

J'ai reçu des cantons de Flos et de Tecumseh, dans ma circonscription, une résolution adoptée par la ville de Exeter et approuvée par la population de cette région. Par conséquent et étant donné que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacGuigan) a critiqué la politique étrangère de nations amies de notre pays tout en gardant le silence au sujet de la mort de 60 écoliers innocents en Afghanistan le 26 avril 1980 survenue à la suite d'une opération militaire soviétique, je propose, avec l'appui du député de Bow River (M. Taylor):

Que le gouvernement fasse preuve de courage et de détermination et exprime au gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques le dégoût horrifié que nous inspirent de pareilles atrocités.

Mme le Président: Cette motion ne peut être mise en délibération qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

PARCS CANADA

ON DEMANDE DE CHANGER LE NOM DU PARC NATIONAL D'ELK
ISLAND EN CELUI DE PRINCE PHILIP—RECOURS À L'ARTICLE 43
DU RÈGLEMENT

M. Bill Yurko (Edmonton-Est): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une question qui revêt une importance particulière aux yeux des Albertains.

En été 1978, Sa Majesté la Reine Elizabeth et le prince Philip ont effectué en Alberta une visite officielle à l'occasion des Jeux du Commonwealth qui avaient lieu à Edmonton. La reine a ouvert les Jeux et le prince Philip les a clôturés. En outre, le couple royal a effectué une visite historique très

réussie dans les quartiers multiculturels et multilingues du nord et de l'est de la ville d'Edmonton et ont su se gagner les cœurs de ces pionniers.

Par conséquent, je propose, appuyé par le député de Pembina (M. Elzinga):

Que le gouvernement fédéral change le nom du parc national d'Elk Island en celui de Prince Philip, et que le prince Philip soit invité à présider la cérémonie du changement de nom dans le cadre des manifestations en l'honneur du 75^e anniversaire de l'Alberta.

Mme le Président: Une motion de ce genre requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES BOYCOTTAGES ÉCONOMIQUES

LA PROTECTION DES CANADIENS CONTRE LES BOYCOTTAGES
ÉTRANGERS—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement afin de proposer une motion. Étant donné qu'avant sa nomination au cabinet, l'actuel ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gray) a déclaré à maintes reprises qu'il fallait que le gouvernement adopte une mesure tendant à protéger les particuliers et les sociétés des boycottages étrangers, je propose, appuyé par le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que le gouvernement présente sans délai une mesure afin de protéger les particuliers, les sociétés et les entreprises des répercussions des opérations de boycottage étrangères menées contre eux.

Mme le Président: Pour mettre en délibération une motion de ce genre, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES PETITES ENTREPRISES

LES DIFFICULTÉS CAUSÉES PAR LES FORMALITÉS
ADMINISTRATIVES RELATIVES À LA PERCEPTION DES TAXES—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire importante et urgente.